


NEPTUNE

Amélioration du Patrimoine naturel et culturel immergé et gestion durable
de la plongée de loisir

Prodotto T2-T 2.3.1- Cadre des parties prenantes stratégies implication

Prodotto - Componente T2	Data fine	Data	Lingua
Prodotto T2-T 2.3.1.- Cadre des parties prenantes stratégies implication - Parc national de Port-Cros	30 avril	17/03/2021	
Documento	Partner	Autores	
	Parc national de Port-Cros	Laurence BONNAMY Estelle Di COSTANZO Cécile FIERDEPIED Myriam PERNICE	

Les acteurs locaux impliqués dans le projet NEPTUNE du Parc national de Port-Cros

Les parties prenantes de 4 actions réalisées par le Parc national de Port-Cros dans le cadre du projet NEPTUNE sont développées dans le présent document. Il a pour objectif de présenter pour chaque mission déterminée et de préciser leur rôle et l'organisation associée. Les actions reliées sont, dans l'ordre de présentation :

1. Définition de la stratégie de valorisation du patrimoine immergé et apport de sa contribution pour élaborer le plan d'actions transfrontaliers de gestion durable (T2)
2. Amélioration de l'accueil de 8 sentiers sous-marins existants (T3)
3. Réalisation des outils d'immersion virtuels innovants pour un public n'ayant pas accès à la plongée, au sein du centre d'interprétation du Parc national au fort du Pradeau (T3)
4. Création d'un carnet de bord à destination des animateurs pour faire découvrir le patrimoine naturel et culturel sous-marin (T3)

1. En relation avec l'action T3.2.1 équipement sentiers sous-marins

a) Contexte

Le Parc national de Port-Cros a créé le premier sentier sous-marin français en 1979. Par la suite, cette expérience pour rendre plus accessible les fonds marins, a inspiré plusieurs partenaires du Parc national de Port-Cros afin de faire découvrir leur patrimoine naturel. Actuellement le territoire du Parc national de Port-Cros, compte neuf sentiers sous-marins : la plage de la Palud, la pointe du Bouvet, le site archéologique d'Olbia, la plage de la Vignette (baie du Niel), la baie de la Garonne, l'anse Magaud, le domaine du Rayol, l'îlot du Crocodile et la plage de Pampelonne.

Ce projet vise à apporter un **Complément d'aménagement pour l'amélioration de l'accueil des sentiers sous-marins**, à huit sentiers sous-marins partenaires du Parc national de Port-Cros (la pointe du Bouvet, le site archéologique d'Olbia, la plage de la Vignette (baie du Niel), la baie de la Garonne, l'anse Magaud, le domaine du Rayol, l'îlot du Crocodile et la plage de Pampelonne).

b) Listing des parties prenantes

Commanditaire et coordonateur : Parc national de Port-Cros

Service : ACTE (accueil, communication, tourisme, éducation)

Acteur-réalisateur : Gestionnaires des sentiers sous-marins

- AREVPAM

- Un Fauteuil à la Mer
- Aquabulles 83
- Naturoscope
- Association du domaine du Rayol
- Communauté de communes du Golfe de St-Tropez

c) Rôle des parties prenantes

Le Parc national de Port-Cros anime le réseau de sentiers sous-marins. Il organise annuellement des réunions et échanges regroupant tous les gestionnaires des sentiers pour évaluer la saison touristique et préparer la suivante, recueillir les difficultés de chacun et apporter des solutions, identifier les besoins à court et moyen termes et définir collégalement les actions à entreprendre. C'est dans ce cadre que le Parc a édité par exemple, le « carnet des sentiers sous-marins » en 2018 puis une version mise à jour en 2019.

Grâce au financement du projet Neptune, le Parc a proposé aux gestionnaires de sentier sous-marin de les soutenir dans leurs actions en contribuant au développement de leur équipement. Chaque gestionnaire, selon ses besoins a proposé au Parc un projet d'amélioration de son dispositif d'accueil public. L'accord s'est traduit sous forme administrative par une convention bipartite entre le Parc et le gestionnaire : le gestionnaire s'engage à réaliser son équipement et à le mettre à disposition du public pendant 5 ans après la fin du projet Neptune, à respecter les règles de communication et les procédures administratives.

Chaque gestionnaire de sentier sous-marin est responsable d'un ou plusieurs sentiers. Chaque gestionnaire a investi seul ou avec l'appui de partenaires financiers dans l'installation initial de son sentier. Chaque structure est responsable de son sentier : elle en fait quotidiennement l'animation, l'entretien, la promotion. elle réalise des visites accompagnées auprès de familles, groupes scolaires à partir de 8 ans, permettant ainsi de faire découvrir le milieu marin et de sensibiliser les participants à la protection de l'environnement. L'association un fauteuil à la mer accueille spécifiquement le public en situation de handicap.

Tous les sentiers sont en accès libre.

d) Conclusion

Le projet Neptune permet au Parc national de Port-Cros de renforcer le réseau d'acteurs partenaires des sentiers sous-marins et d'améliorer la découverte des fonds marins et l'accueil du public sur son territoire

2. En relation avec l'action T3.2.2 Accessibilité virtuelle, Pradeau

a) Contexte

Le Parc national de Port-Cros est propriétaire du fort du Pradeau situé sur la commune de Hyères, lieu dit la Tour Fondue, situé sur la presqu'île de Giens. Dans le cadre de ses missions de valorisation et de protection des patrimoines, le Parc national développe un projet de restauration et de valorisation de cet édifice inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Ce projet vise à créer un **centre d'interprétation du territoire du parc national**. L'ambition est de construire une offre culturelle et touristique variée et de qualité, afin d'accueillir le public à l'année, d'informer les visiteurs en amont de leur visite sur l'île de Porquerolles sans attirer davantage de population en été, de promouvoir les sites culturels du territoire et de faire vivre le lieu en dehors de la saison touristique en accueillant touristes d'hiver, habitants, scolaires. Ce projet global de restauration et de valorisation est ainsi significatif de l'ensemble des missions du Parc national : sauvegarde à la fois du patrimoine architectural, valorisation du patrimoine culturel et paysager, accueil du public, sensibilisation, éducation à l'environnement, à l'histoire, et accessibilité pour tous. Le fil rouge de la muséographie est « rendre visible l'invisible ». Plus spécifiquement sur le patrimoine immergé naturel et culturel, les objectifs du projet vise à valoriser le patrimoine subaquatique et à permettre l'accessibilité à ce milieu peu connu et peu accessible à tous les publics. L'ouverture de cet espace est prévue en printemps 2022.

b) Listing des parties prenantes

Maître d'ouvrage : Parc national de Port-Cros

- Directeur : Marc Duncombe
- Cheffe de projet : Laurence Bonnamy
- Équipe projet :
 - agents des secteurs et services
- Secteurs : Cap Lardier, Giens, Porquerolles et Port-Cros
- Services :
 - Accueil Communication Tourisme et Écocitoyenneté
 - Connaissance pour la gestion de la biodiversité
 - Coopération Ingénierie Financière
 - Territoires Durables
 - Secrétariat Général
 - Systèmes d'Information
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen : Lara DIXON, Sylvia LOCHON-MENSEAU

Maître d'œuvre

- Scénographie : Nathalie Chauvier, Les Crayons
- Architecte : Jean Geitner

- Muséographie : Michel Folliet
- Graphiste : Julien Courtial
- Concepteur lumière : Simon Deschamps
- Bureau d'études fluides : M. Say, Ecosystem
- Bureau d'études structure : M. Cardiel, SITB
- Économiste : Francis Petit

Autres intervenants

- Bureau de contrôle : Alpes Contrôles
- Coordinateur CSPS : Qualiconsult

Partenaires techniques

Patrimoine naturel

- Université Toulon, Hervé Glotin
- Subimagery : NOIROT Didier

Patrimoine culturel

- Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur : BRUNET Marceline, CORDINA BAIXE Christine, GUILLERMIN Pascal
- Commune d'Hyères : AVRIAL Pierre, DEAL Carine
- Musée des cultures et du paysage : BOTHEREAU Amélie
- Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM), Service du patrimoine : BRUNATI Sylvie
- AREVPAM : Lénaïc RIAUDEL
- Centre archéologique du Var : VALENTE Marine, RIBOT Henri, CRUCIANI Michel
- DRASSM, Ministère de la Culture : SADANIA Marine
- Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée : FAUCHERRE Nicolas
- Musée d'Histoire Maritime de Saint-Tropez : PAVLIDIS Laurent

Membres du Conseil Scientifique du Parc national de Port-Cros

- IFREMER : BUFFIER Erick, TAUPIER-LETAGE Isabelle
- Conseil Scientifique du PNPC : BOILLOT Francine, BOETTO Giulia

Membres du Conseil Economique Social et Culturel du Parc national

- Association de sauvegarde des sites de La Croix-Valmer, Groupe d'études et d'action pour l'environnement : BLAISE Michel
- Amis des Îles : VUILLET Jacqueline
- Établissement public de coopération culturelle : AVRILLA Jean-Marc
- Amis de la Presqu'île de Giens : Pierre LAVILLE
- CIETM : Lola Doux
- Collectif des associations de Giens : RESCH Patrice
- Fédération du patrimoine maritime méditerranéen : PELLETIER Marie-France
- Les Amis du Petit Langoustier : PRUD'HOMME Georges
- Museum d'histoire naturelle de Toulon et du Var : HASBROUCK Sébastien, PARES Andréa, MIGLIORE Jérémy

Prestataires

- Caudex, BOLLINGER Clément
- Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement des Îles de Lérins et Pays d'Azur, Frédéric POYDENOT
- Historien indépendant : CROS Bernard

Autre

- Région Sud via le projet NEPTUNE : Direction des maisons de la Région : DELCROIX Thierry, Service Coopération Européenne : GENTILINI Nadia, ULRICH Alexis

Partenaires financiers

- Union Européenne - FEDER - Interreg Marittimo - projet NEPTUNE
- Région Sud
- DRAC
- DREAL
- Ville d'Hyères
- Métropole TPM
- Ministère de la transition écologique et solidaire
- Total
- France relance

c. Rôle des parties prenantes

Le projet est conçu par **le maître d'ouvrage** et **le maître d'œuvre**, avec l'appui des partenaires techniques. Chaque phase importante du projet est suivie d'une étape de validation de la direction. Le projet est structuré en 3 parties :

- le projet architectural (restauration patrimoniale, structurelle, aménagement en vue de l'accueil du public)
 - le projet scénographique (mise en scène de la médiation et ambiances) : conception scénographique définie
 - le projet muséographique (contenu de médiation) : le muséographe a défini les thèmes du parcours après avoir rencontré les agents du Parc au début du projet, ce qui a permis la conception du projet scénographique.
- L'équipe projet travaille en étroite collaboration et veille à la cohérence entre la restauration du fort et le parcours muséographique.

La récolte des contenus muséographiques s'effectue principalement en interne, ainsi qu'en externe auprès des **partenaires techniques**. Des missions spécifiques ont été commandées à des experts (patrimoine militaire, paysagiste et géologie). Les membres du Conseil Scientifique du Parc national de Port-Cros sont consultés et apportent leur regard sur le contenu scientifique. Enfin, une dernière mission de rédaction et d'harmonisation des contenus, synthèse et correction orthographique est réalisée par le muséographe.

Le maître d'ouvrage est en contact régulier avec le maître d'œuvre, par le biais d'échanges téléphoniques hebdomadaires, visioconférences mensuelles et notamment lors de réunion trimestrielle en présentiel sur les contenus qui composent l'ensemble du parcours muséographique. Les agents référents internes sont sollicités ponctuellement sur des sujets précis lors de réunion en bilatéral ou en groupe. Les réunions de chantiers permettent à la cheffe de projet, l'architecte et à la scénographe de faire un point sur les avancées.

La Région Sud, dans le cadre des actions du projet NEPTUNE, fournira des outils d'immersion virtuels innovants (une borne interactive et des casques de réalité virtuelle) ainsi que du contenu (film 360°, film HD, film teaser, reconstitution 3D d'épaves) qui seront valorisés dans le parcours muséographique.

Les partenaires financiers permettent le lancement et le déroulement budgétaire du projet de restauration et de parcours muséographique. Le projet doit correspondre aux champs d'actions des organismes financeurs. Les financements sont détaillés de la manière suivante :

- Union Européenne - FEDER - Interreg Marittimo - projet NEPTUNE
Sur le patrimoine naturel et culturel immergé : 82 000€, partie muséographie
- Région Sud : 600 000€, totalité
- DRAC : 500 000€, totalité
- DREAL : 122 500€, totalité
- Ville d'Hyères : 100 000€, totalité
- Métropole TPM : 120 000€, totalité

- Ministère de la transition écologique et solidaire : 700 000€, totalité ; 220 000€ France relance, études et réseau
- Total : 40 000€, partie muséographie

Grâce à ses financements, le centre d'interprétation s'inscrit dans un tissu de réseaux complémentaires :

- transfrontalier Italie-France,
- régional,
- local,
- patrimonial et culturel,
- environnemental.

Le projet de restauration et de valorisation du fort du Pradeau, équipement phare, s'inscrit dans la stratégie d'aménagement et touristique de la commune d'Hyères et de la Métropole TPM. En effet, ce projet d'envergure de restauration et de valorisation du fort, dans un site emblématique en cours de reconversion dans le cadre de l'opération Grand Site, complètera l'offre culturelle et touristique au territoire.

Conclusion

Ce projet de Centre d'interprétation, qui se déroule sur cinq années depuis l'appel à projet de la Région Sud lancé en 2017 jusqu'à son ouverture en 2022, regroupe une cinquantaine de parties prenantes, dont le bon fonctionnement repose sur une organisation rigoureuse, un rythme d'échange soutenu et conséquent ainsi qu'une implication forte de tous.

3. En relation avec l'action T3.2.2 carnet de bord, Pradeau (diffusion)

a) Contexte

Dans le cadre de la création du Centre d'interprétation du Fort du Pradeau et dans la dynamique du Parc national de Port-Cros à promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable, ce projet vise à créer un **support pédagogique**. Ce support pédagogique sur le thème de l'océanographie s'intitule « Carnet de bord » et regroupe une vingtaine d'expériences, jeux et activités organisée autour de trois grands thèmes : les espaces marins, la biodiversité marine et l'humain et ses impacts dans les espaces marins.

b) Listing des parties prenantes

Maître d'ouvrage : Parc national de Port-Cros

Services : ACTE

Maître d'œuvre : Association Les petits débrouillards

Publics cibles : agents du Parc réalisant des animations d'éducation à l'environnement et développement durable (EEDD), les structures partenaires (associations spécialisées en EEDD et présentes sur le territoire du Parc national), les enseignants des écoles partenaires du Parc, de la primaire à la formation supérieure.

c) Rôle des parties prenantes

Le maître d'ouvrage est en contact régulier avec le maître d'œuvre, par le biais d'échanges téléphoniques, d'échanges par mails et de réunions. En tant que commanditaire, le Parc national encadre la prestation déléguée au maître d'œuvre, tant sur la forme que sur le contenu.

Le maître d'œuvre s'occupe conception globale du carnet présentant des expériences, jeux et activités, ainsi que de la création graphique et de l'impression en 500 exemplaires.

Publics cibles : les utilisateurs du carnet sont des professionnels de l'éducation et/ou l'éducation à l'environnement, il n'est donc pas prévu de temps de formation pour l'utilisation du carnet. Ce dernier étant un outil pédagogique, il contient de lui-même toutes les informations utiles et nécessaires.

d) Conclusion

Le Carnet de bord est un outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à destination de toutes personnes voulant sensibiliser un public au respect du milieu marin sur l'aire du Parc national de Port-Cros.